Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 3, 2025 10:01:34 AM
From: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Sent: Wed, 16 Apr 2025 17:25:45
To:
Cc: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Subject: FW: RE : demande accès à l'information durant le traitement - REP-B-2025-0310 - Due 8-May-25
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,
[redacted] la **boîte aux courriels pour les représentants en immigration.**
Veuillez noter que cette boîte aux lettres est destinée à fournir des conseils généraux et ne fournit pas de réponses à des demandes spécifiques à un cas, mais a fourni les informations suivantes comme conseil. Si vous avez des questions spécifiques à un dossier, nous vous encourageons à soumettre le formulaire Formulaire Web d'IRCC - Canada.ca
Veuillez consulter notre réponse à votre question.

***

[redacted] bureau de l'[redacted] de [redacted] protection des [redacted]

Le bureau d'accès à l'information n'a pour mandat que de fournir des copies de documents d'immigration déjà existant, nous ne traitons pas les dossiers. Donc, si vous faites une demande d'accès à l'information, ceci n'affectera pas le traitement de votre dossier.

***
Cordialement,

La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

From:
Sent: [redacted] 1, 2025 9:50 AM
To: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-[redacted]
Subject: RE : demande accès à l'information durant le traitement

> **CAUTION:** This email originated from outside the Government of Canada. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.
> **ATTENTION:** Ce courriel provient de l'extérieur du gouvernement du Canada. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes sauf si vous reconnaissez l'expéditeur et sachez que le contenu est sûr.

Bonjour,

D'une manière générale, est-il possible de faire une demande d'accès à l'information durant le traitement d'une demande de résidence permanente, ou faut-il avoir une décision concernant une demande avant de faire une demande d'accès à l'information?

Merci et bonne journée,

Page 122

is withheld pursuant to section

est retenue en vertu de l'article

19(1)

of the Access to Information Act

de la Loi sur l'acces a l'information